


l'info municipale

MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 6 Numéro 8

17 juillet 1998

Création du comité des loisirs de Labelle

Nous tenons à informer la population de Labelle qu'un comité des loisirs a récemment été mis sur pied. Il est formé de personnes bénévoles. Il s'agit de Patrick Nantel, président, Linda Nantel, vice-présidente, Yves Robidoux, trésorier et Sylvie Bissonnette, secrétaire. Cette équipe est encadrée de personnes-ressources dont le conseiller municipal Daniel Labelle, François Gagnon, animateur communautaire, Normand Nantel, surveillant-animateur aux loisirs de Labelle. Ensemble, nous proposons de restructurer la grille d'activité aux loisirs et cela a donné lieu à deux activités d'auto-financement, soit le lave-auto et le bouteille-o-thon qui avaient pour but de créer des fonds pour la construction d'une rampe de rouli-roulant. Plusieurs autres activités sont prévues au calendrier des loisirs. Nous remercions chaleureusement les jeunes bénévoles pour les activités d'auto-financement, soit Philippe Saint-Cyr, Pier-Olivier Saint-Cyr et Gérard-Philippe Levasseur qui ont rendu possible le bouteille-o-thon et les nombreux adolescents qui ont participé au lave-auto. Ces deux levées de fonds nous ont rapporté 400 \$. Il est à noter que ce comité n'est que provisoire, car il y aura des élections officielles au mois de septembre 1998. Bienvenue à de nouveaux bénévoles.

LOISIRS ÉTÉ 1998

Le vendredi après-midi, la piscine est ouverte à tous pour le bain actif de 13 h 30 à 14 h 30 et le bain libre de 14 h 30 à 16 h 30. Et c'est gratuit pour les enfants. Cette activité restera à l'horaire jusqu'au 22 août 1998.

Le vendredi soir, de 18 h 30 à 22 h 30, la salle du pavillon des loisirs sera ouverte.

HORTICULTURE

Tournée du Jury local pour le concours du 26 juillet au 8 août 1998.

URGENCE 9-1-1

Le service d'urgence 9-1-1 est maintenant en opération sur le territoire de Labelle depuis le 6 mai 1998. Pour toute situation grave nécessitant l'intervention urgente de la police, des pompiers ou des ambulanciers, vous pouvez maintenant signaler le 9-1-1. Ce numéro étant facile à composer en cas d'urgence, il n'est pas recommandé de programmer votre téléphone et ce afin d'éviter les fausses alertes. À noter que dès la réception de l'appel d'urgence au 9-1-1, les répartiteurs peuvent automatiquement localiser l'adresse d'où il provient. Par ailleurs, les numéros précédemment utilisés continuent d'être en fonction pour les appels provenant de téléphone cellulaire ou pour la programmation des systèmes d'alarme.

ACTIVITÉS SPÉCIALES POUR LES JEUNES

Le comité des loisirs organise une sortie au parc aquatique de Saint-Sauveur le mercredi 22 juillet. Le transport est gratuit et le prix pour l'entrée au parc est de 5 \$. Les enfants de moins de 11 ans devront être accompagnés d'un adulte. Limitée à 48 places. Vous voulez en savoir plus, contactez Yves Robidoux au 686-3114

Aussi, en collaboration avec la Maison des jeunes de Saint-Jovite, 2 activités sont offertes aux jeunes de Labelle:

- Rafting « Saute-Mouton » à Montréal
Le 29 juillet, 22 \$ par personne
- Planète Ados (inscription à Fort Boyard)
Le 22 août, 1 \$ par personne

Pour plus d'information, communiquer avec madame Sylvie Bissonnette du comité des loisirs de Labelle au 686-3202.